

Petites annonces classées

Pour les annonces avec offres sous initiales et chiffres, il est inutile de demander les adresses, l'administration n'étant pas autorisée à les indiquer. Il faut répondre par écrit à ces annonces-là et adresser les lettres au bureau du journal en mentionnant sur l'enveloppe (affranchie) les initiales et chiffres s'y rapportant. Toute demande d'adresse d'une annonce doit être accompagnée d'un timbre-poste pour la réponse, sinon celle-ci sera expédiée non affranchie.

ADMINISTRATION DE LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL.

A LOUER

A louer à Peseux

un appartement meublé, trois chambres et dépendances. Demander l'adresse du No 419 au bureau de la Feuille d'avis.

Pour le 24 juin, rez-de-chaussée de quatre chambres, dans belle VILLA A Peseux. Entièrement rénové et modernisé. Jardin, belle situation. — S'adresser à A.-A. Schurch, «le Rozel», rue des Meuniers 11, Peseux. Téléphone 613 22. *

Avenue de la Gare

On offre à louer appartement de quatre pièces, cuisine, balcon, bains et toutes dépendances. Chauffage central, au 3^{me} étage, remis à neuf au gré du preneur. — Ecrire à case postale 12073 pour renseignements.

24 juin

A louer petit logement de deux pièces, dans immeuble neuf, rue du Neubourg. S'adresser à Ed. Calame, architecte, rue Furry 2, Téléphone No 5 28 20.

CENTRE

A remettre logement quatre pièces, central bain, soleil, vue. Prix avantageux. Demander l'adresse du No 413 au bureau de la Feuille d'avis.

Port d'Hauterive

A louer joli logement de trois chambres et toutes dépendances. Jardin d'agrément. Prix : 55 fr. Demander l'adresse du No 409 au bureau de la Feuille d'avis.

A remettre, près de la gare, locaux à l'usage de

pension alimentaire

comportant 2 salles de débit, avec appartement de 3 chambres. Chauffage général. Concierge. Etude Pettipierre et Hotz.

ETUDE HOTZ & PETITPIERRE

notaires et avocats - Tél. 5 31 15

APARTEMENTS A LOUER

Faubourg de l'Hôpital: 2 chambres.
1^{er} Mars: 2 chambres.
Centre: 2 chambres.
Rocher: 2 chambres.
Monruz: 2 chambres, tout confort.

Cassarades: 3 chambres.
Roc: 3 chambres.
Rocher: 3 chambres.
Seyon: 3 chambres.
Fahys: 3 chambres.
Près de la gare: 3 chambres, tout confort.

Manège: 4 chambres.
Port-Rouland: 4 chambres.
Beauregard: 4 chambres.
Evoles: 4 chambres.
Roc: 4 chambres, tout confort.
Sablon: 4 chambres, terrasse, jardin.

Concert: 5 chambres, tout confort.

Centre: 9 chambres, pouvant être aménagé au gré du preneur.

A louer, rue du Bassin, époque à convenir, grands locaux, superficie totale 200 m². S'adresser bureau Edgar Bovet, Faubourg du Crêt 8.

Auvernier

A louer joli appartement de trois pièces, confort moderne, belle situation. Demander l'adresse du No 411 au bureau de la Feuille d'avis.

A louer en ville, pour le 24 juin 1940, à un prix avantageux, deux appartements de quatre pièces et dépendances, salle de bains, central. — S'adresser Etude Jeanneret et Soguel, Môle 10.

Etude G. Jeanneret et P. Soguel

Môle 10 Tél. 5 11 32

A louer tout de suite ou date à convenir: Petit-Fontarier: une chambre et dépendances. Seyon: deux chambres et dépendances.

Château: deux-trois chambres et dépendances. Avenue du 1^{er}-Mars: trois chambres et dépendances. Brévards: deux-trois chambres et dépendances, confort.

Terreaux: trois-quatre chambres et dépendances, confort. Ecluse: quatre chambres et dépendances. Ecluse: quatre chambres et dépendances, confort. Château: cinq chambres et dépendances.

A louer

à Saint-Blaise

pour le 1^{er} août ou date à convenir, à personne tranquille, appartement de deux chambres, cuisine et dépendances. S'adresser à Edouard Tribollet, Creuze 10, Saint-Blaise.

Avenue du 1^{er} Mars, à louer pignon de 2 chambres et cuisine, remis à neuf. — Etude Pettipierre et Hotz.

Pour le 24 juin, à remettre,

aux Parcs

appartements avantageux, bien ensoleillés, trois chambres et dépendances. — Etude Baillolet et Berger. Tél. 5 23 26.

MALADIERE 11:

Immédiatement ou pour époque à convenir, appartement complètement remis à neuf, quatre chambres, chambre de bains installée, dépendances. Prix avantageux. — Trois chambres, cuisine, dépendances, pour le 24 juin.

ROCHER 18:

Deux chambres, cuisine, dépendances, lessiverie et jardin.

CHAVANNES 12:

Logements d'une et de deux chambres, cuisines et dépendances. Etude Henri Chédel, avocat et notaire, Saint-Honoré 3.

Pour le 24 juin, à louer,

à la Résidence

très bel appartement de cinq chambres, tout confort. Etude Baillolet et Berger. Tél. 5 23 26.

Pour le 24 juin, à louer,

aux Poudrières

beaux appartements de trois et quatre chambres, chambre de bains, chauffage central, balcon, véranda, toutes dépendances. Etude Baillolet et Berger. Tél. 5 23 26.

CHAMBRES

Pour bureau, grande pièce indépendante, central. Evoles No 3, rez-de-chaussée.

On cherche plusieurs

Ebénistes qualifiés
Machinistes - ébénistes
Polisseur sur meubles
Apprentis ébénistes

Places stables, entrée tout de suite ou à convenir. Adresser offres écrites à L. M. 420 au bureau de la Feuille d'avis.

Aide-ménagère

Personne robuste, de confiance demandée pour aide de vieillards dames. Gages: 40 fr. Offres avec références. Demander l'adresse du No 408 au bureau de la Feuille d'avis.

FEMME de CHAMBRE

sachant très bien coudre est demandée pour tout de suite. Offres à Mme R. Ditesheim, Montbrillant 13, la Chaussée-Fonds. P 10534 N

PENSIONS

ENFANTS

sont reçus en pension, chez dames seules. Adresser offres écrites à E. P. 401 au bureau de la Feuille d'avis.

DEMANDES A LOUER

On demande à louer, dans la Suisse romande, pour tout de suite ou date à convenir,

salon de coiffeur

pour messieurs ou mixte. Faire offres écrites sous A. C. 414 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à louer, pour le 1^{er} août,

PETITE MAISON OU LOGEMENT

de trois pièces avec petit ruisseau pour petit hôtel, si possible avec dégagement. Adresser offres écrites avec prix sous A. V. 410 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à louer pour tout de suite un

APPARTEMENT

de cinq ou six chambres, en ville. Adresser offres écrites à A. S. 399 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à louer tout de suite un

chalet de plage

Colombier ou environs. Adresser offres écrites et conditions à U. C. 396 au bureau de la Feuille d'avis.

OFFRES D'EMPLOIS

Commerce très actif de la place cherche pour tout de suite

vendeuse

demoiselle, ou dame de 21 à 26 ans, parlant l'allemand, de toute confiance, minutieuse et présentant bien. — Offres au photographe, indication des gages désirés et références à R. S. 405 au bureau de la Feuille d'avis.

REX Du 5 au 11 mai

JEUDI, SAMEDI, DIMANCHE, GRANDES MATINÉES à 3 h.

ERIC VON STROHEIM et MICHEL SIMON dans une extraordinaire et passionnante aventure

LES DISPARUS DE SAINT-AGIL

d'après le captivant roman de PIERRE VÉRY avec ARMAND BERNARD — LE VIGAN — AIMÉ CLARIOND

DROLE — MYSTÉRIEUX — DE L'INTRIGUE POLICIERE

Personne

honnête et bien recommandée cherche à faire le ménage d'un monsieur seul. Adresser offres écrites à H. P. 412 au bureau de la Feuille d'avis.

Commerçant

au courant de tous travaux de bureau, y compris banque, disposant de plusieurs heures par jour, cherche travaux de comptabilité, correspondance, gérances, surveillance ou collaboration. Adresser offres écrites sous D. Z. 406 au bureau de la Feuille d'avis.

PERDUS ET TROUVÉS

Perdu petite montre

ronde, or. Bracelet cordon noir. (De l'Evoles à la poste). Prière de la rapporter contre récompense au poste de police, Neuchâtel.

Perdu dimanche après-midi entre Boudry et Aretuse,

montre-bracelet or

S'adresser: fus. E. Gotschmann, Cp. fus. mont. II/17, en campagne.

Perdu dans la journée de samedi, à Neuchâtel, un

billet de 50 francs

Le rapporter contre bonne récompense au poste de police, à Neuchâtel.

AVIS DIVERS

MARIAGE

Dame ayant de bonnes relations se recommande aux personnes désirant se créer foyer heureux. Discrétion. Succès. Fondé en 1924. CASE TRANSIT 456, BERNE.

Gratuitement

Je débarrasse caves et galetas. G. Etienne, Beaux-Arts 15.

Madame! Demandez

la PERMANENTE

"Jamal"

Ondulation moderne, sans appareil, ni électricité chez

Willy Maire

Salon dames et messieurs SEYON 17 - Tél. 5 36 39

RADIO STAR

PIERRE-ANDRÉ PERRET chef technique en radio-électricité SEYON 28 - NEUCHÂTEL

met à votre service les laboratoires radiotechniques LES PLUS MODERNES et les techniciens LES PLUS QUALIFIÉS. — Réparations de toutes les marques, aux plus justes prix et avec garantie.

RADIO-STAR, Seyon 28

RADIO-STAR, Seyon 28

RADIO-STAR, Seyon 28

Maison intégralement neuchâteloise.

André Borno

coiffeur

démobilisé

Tél. 5 31 42

GRANDE AUDITION

Jazz hot

Jeudi 6 juin 1940, de 14 à 16 h. Entrée libre



Vls-à-vis de la Poste — NEUCHÂTEL

Les Brenets-Saut-du-Doubs

L'association des canots-moteurs sur le Doubs avise ses clients que le service entre les Brenets et le Saut est assuré par ses grands canots-moteurs. Téléphones: Les Brenets: 3 30 60, 3 30 80, 3 30 15.

Bureau de renseignements

pour personnes d'ouïe faible

Promenade-Noire N° 10

ouvert le jeudi de 14 à 16 heures

Le bureau est ouvert pour toutes les personnes dont l'ouïe est atteinte et qui désirent des renseignements

TOUS CEUX QUI ORGANISENT DES MANIFESTATIONS

ont intérêt à utiliser le moyen publicitaire le plus sûr et le plus économique:

L'annonce dans la Feuille d'avis de Neuchâtel

PROFESS. MÉDICALES

MADemoiselle ROSE SIMMEN MASSEUSE-PEDICURE Rue du Bassin 10 Tél. 5 26 25 *

AVIS MÉDICAUX

D^r QUINCHE démobilisé REPREND SES CONSULTATIONS

lait Guigoz

lait de la Gruyère en poudre



En vente dans les pharmacies et drogueries

FEUILLETON

de la «Feuille d'avis de Neuchâtel»

Les trois pupilles de Benjamin Stone

par PHILLIPS OPPENHEIM Traduit par G. et P.-F. Caillé

Maintenant la répétition battait son plein. Le jeune homme fit signe au personnage qui avait semoncé le malheureux couple.

— Sam, fit-il, j'ai un mot à te dire. Sam s'approcha en s'éventant avec le manuscrit.

— Ne m'attrape pas, mon vieux Duggie, commença-t-il. Je m'en vais leur apprendre leur métier, mais c'est plutôt long.

— Oh! je n'ai pas envie de l'attraper. Est-ce que ton cœur est au complet?

— Plus que complet. Rosina se sentit défaillir. Pourtant, un instant après, ses espoirs renaquirent.

— Eh bien! fais comme s'il ne l'était pas, répliqua l'auteur d'un ton énergique. Sam, mon vieux, sois un copain, tâche d'y faire entrer encore quelqu'un.

— Grands dieux, Douglas, gémit

le régisseur. Où est-il, ce quelqu'un? Je m'attends au pire.

— Dans le cas présent, le pire prend l'aspect du meilleur, rétorqua l'auteur avec entrain. Sam, serre la main de mademoiselle... heu... mademoiselle... heu...

— Mademoiselle Vonet, intervint Rosina. Comment allez-vous, monsieur Sam? J'espère que vous allez me prendre dans votre cœur et que vous ne vous fâchez pas contre moi comme vous venez de vous fâcher contre ces gens.

La poignée de main du régisseur, froide au premier abord, devint plus chaleureuse quand il eut rencontré le regard de Rosina.

— Duggie, protesta-t-il, pourquoi n'as-tu pas amené cette jeune personne plus tôt?

— Elle n'avait pas le temps, expliqua l'auteur. Ça a été dur de lui persuader de venir jouer dans une mauvaise pièce comme celle-ci.

— Mieux vaut tard que jamais, mademoiselle Vonet, déclara le régisseur. Nous répétons tantôt à deux heures et demie. Vous toucherez cinq livres par semaine si jamais la pièce est jouée. Nous fournissons les costumes. Ne soyez pas en retard.

L'auteur jeta un coup d'œil à sa montre.

— Il est grand temps d'aller déjeuner, mademoiselle Vonet, suggéra-t-il.

— Mais... — Au grill-room du Ciro's, fit-il en lui coupant la parole. Je sais ce que vous allez me dire... que vous n'êtes pas habillée, et patati, et patata. Ça n'a aucune importance. Allez, venez.

Il sortit dans la rue avec Rosina, qui observait une réserve moqueuse.

— Bien entendu, dit-elle, puisque vous estimez que la question de mes vêtements ne compte pas, je ne vais pas refuser un excellent déjeuner. Mais voudriez-vous être assez aimable pour me dire si vous êtes vraiment l'auteur de cette pièce et me donner quelques détails sur vous.

— Je m'appelle Douglas Erwen, annonça-t-il. Je suis de New York, bien que j'habite ici depuis pas mal de temps. Jusqu'à un certain point, c'est bien moi qui ai écrit cette pièce, seulement c'est une de ces fadaïses, vous savez, avec une intrigue squelettique, un livret insignifiant, pleine de chansons et de danses et bourrée de facéties douteuses. On me décerne le nom d'auteur, poursuivit-il d'un air méditatif.

— Je m'appelle Douglas Erwen, annonça-t-il. Je suis de New York, bien que j'habite ici depuis pas mal de temps. Jusqu'à un certain point, c'est bien moi qui ai écrit cette pièce, seulement c'est une de ces fadaïses, vous savez, avec une intrigue squelettique, un livret insignifiant, pleine de chansons et de danses et bourrée de facéties douteuses. On me décerne le nom d'auteur, poursuivit-il d'un air méditatif.

— Qu'aurai-je à faire dans le cœur? s'enquit Rosina.

— Tout ce qui vous passera par la tête, lui assura Erwen. Vous parlez presque tout le temps en costume magnifique et entretenez

une conversation imaginaire avec des jeunes gens grimés.

— Cela ne me plaît pas du tout, déclara Rosina avec fermeté.

— Je m'y attendais. Néanmoins, si vous voulez faire une carrière théâtrale, c'est un début.

— Ce n'est pas tant la carrière théâtrale qui m'intéresse que les cinq livres par semaine.

— Bien vrai?

Elle fit oui de la tête.

Je gagnais quinze shillings par semaine en tapant à la machine, lui confia-t-elle. Je ne pouvais pas vivre avec cela, et j'ai dépensé toutes mes économies.

— N'avez-vous ni foyer, ni parents?

— Personne!

— Pas d'amis?

— Si... un jeune homme avec lequel je suis presque fiancée. Il est très intelligent, mais, par malheur, lui non plus n'a pas d'argent... — Où habitez-vous?

— Dans un club de jeunes filles. Ça me coûte vingt-quatre shillings par semaine et quand on n'en gagne que quinze, la vie devient un problème plutôt difficile.

Ils arrivèrent au restaurant. Le jeune homme conduisit Rosina à une table de coin et s'assit à côté d'elle.

— Un cocktail?

— Je n'en ai jamais bu, avoua-t-elle. J'aimerais mieux pas, si ça ne

vous fait rien. Pas trop d'expériences nouvelles à la fois.

Il en commanda un pour lui, s'enquit des goûts de sa compagne et ordonna un vin léger pour accompagner le repas. Il ne cessait d'observer Rosina d'une manière discrète et amicale.

— Dites-moi, fit-il, déjeunez-vous souvent avec des gens que vous ne connaissez pas?

— Ça ne m'est jamais arrivé, lui assura-t-elle. Mais aussi, je n'ai jamais rencontré un véritable auteur qui m'ait procuré une situation de cinq livres par semaine et qui m'ait invitée à déjeuner par-dessus le marché.

— Prenez garde, il ne faut pas se fier aux gens de mon espèce. Quelques-uns d'entre nous sont des types terribles.

Elle sourit, et, quand Rosina souriait, elle était fort belle.

— J'aurai toujours confiance en vous, dit-elle.

— J'espère que je serai toujours digne de votre confiance, lui répondit-il sans chaleur excessive.

— Quelle omelette extraordinaire! déclara-t-elle en riant. Dites-moi, avez-vous écrit beaucoup de pièces?

— Oui, un certain nombre. La plupart d'entre elles ont été jouées ici. Vous n'allez pas me raconter que vous n'en avez pas vu une seule.

— Pas une seule, répéta-t-elle. Mais voyons, je ne suis allée qu'une fois au

théâtre dans ma vie. J'ai vu jouer un drame de Shakespeare, et encore nous avons dû partir avant la fin pour que mon oncle ne s'aperçoive pas de notre absence.

— Voyons, est-ce que vous vous moquez de moi?

— Tout ce que je vous ai dit est la plus stricte vérité.

— Où donc habitez-vous?

— A Northchester. Ça ne vous donne pas la clef du mystère?

— C'est quelque part dans le Nord, n'est-ce pas? Mais vous venez de temps en temps à Londres?

— Jamais. Mon tuteur était un non-conformiste des plus stricts.

— Ecoutez-moi, s'exclama Erwen en appelant quelqu'un d'un geste. Il faut que je vous présente à Reggie. Il a l'air idiot, mais il ne l'est pas. Vous aurez souvent l'occasion de le voir au théâtre. C'est lui qui commande la pièce. Hé, Reggie!

Un jeune homme d'aspect somnolent, dont la principale caractéristique consistait en un visage rond et un monocle attaché à un cordonnet de soie, s'approcha d'un pas traînant.

— Veux-tu serrer la main de Mlle Vonet? déclara Erwen. Lord Reginald Towers... Mademoiselle Vonet, Mlle Vonet a eu l'amabilité de consentir à s'engager dans la troupe qui répète en ce moment au théâtre Garrick.

(A suivre.)

Administration : 1, rue du Temple-Neuf.
Rédaction : 3, rue du Temple-Neuf.
Bureau ouvert de 7 h. 30 à 12 h. et de
13 h. 45 à 17 h. 30, Samedi jusqu'à midi.
Régie extra-cantonale : Annonces-
Suisse S. A., Neuchâtel et succursales.

Feuille d'avis de Neuchâtel

Les annonces sont reçues jusqu'à 14 h. 30 (grandes annonces 9 h.), le samedi jusqu'à 8 heures pour le numéro du lundi.

Emplacements spéciaux exigés, 20 %
de surcharge.
Les avis mortuaires, tardifs et urgents,
sont reçus jusqu'à 4 heures du matin.
La rédaction ne répond pas des manus-
crits et ne se charge pas de les renvoyer.

IMMEUBLES

A VENDRE

Joli café au bord du lac de
Neuchâtel, avec terrain. Prix
avantageux. Offres sous chif-
fres 591, Annonces-Suisse S.
A., Neuchâtel.

L'Intermédiaire NEUCHÂTEL

Divers immeubles à vendre
Conditions avantageuses
Placement recommandé
Toutes affaires contentieu-
ses. Règlement amiable
de litiges et successions.
Consultations

ADRESSEZ-VOUS A
L'INTERMÉDIAIRE
SEYON 6 - Téléphone 5 14 76

A VENDRE

Radios revisés

Ivry avec garantie de six
mois, lampes comprises et in-
stallation, de 45 à 150 fr. —
Essai à votre domicile, sans
engagement de votre part. —
Radio-Alpa, Ch. Rémy, Seyon
No 9a. Tél. 5 12 43.

Machines à coudre

« Singer », à navette ron-
de, depuis 60 fr.
« Pfaff » vibrante, à 75 fr.
« Pfaff » centrale, formant
table, à 220 fr.
Machines sortant de révi-
sion. — Couseuses mo-
dernes S. A., faubourg de
l'Hôpital 1.



Cuisinez au bois selon les principes modernes !

Ne comparez pas un ancien
potager à une nouvelle cui-
sinière à gaz de bois SARINA.
Plus de casseroles noircies...
plus de suie... plus de fumée
désagréable dans la cuisine !
Les ustensiles reposent sur la
plaque et la cuisson se fait
proprement, comme sur un
potager électrique.
Et, voyez cet appareil aux li-
gnes modernes, si économi-
que et si facile à entretenir.
Visitez notre exposition.
Demandez prospectus.

Beck & Cie

Les grands magasins de fer
de la Côte

Confection et réparation de tous genres de STORES

extérieurs
et intérieurs
AU CYGNE
BUSER & FILS
FAUBOURG DU LAC 1
Téléphone 5 26 46

Grande occasion

J'offre jusqu'à épuisement du stock
SALAMI de MILAN
de 1re qualité, à
Fr. 5.— le kg.
Envois contre remboursement
Charcuterie
MORNICO FRANCESCO
BELLINZONE - Tél. 3.89



Pour des LUNETTES

confortables et solides,
adaptées avec soin et à
un prix raisonnable,
adressez-vous à

Martin LUTHER

Opticien - spécialiste
Place Purry 7 - Neuchâtel

Vous serez trompé...

en bien avec notre vin rosé...
goûtez aussi notre blanc ro-
mand, à 1 fr. le litre, maga-
sin Meier.

Le linoléum

est
sain
propre
élégant
pratique

Votre fournisseur ?



Machine à coudre

d'occasion, à renversement,
marque Helvetia, navette cen-
trale, cousant en avant et en
arrière, quatre tiroirs, revisée,
livrée avec garantie, 200 fr. —
Henri Wettstein, mécanicien,
Seyon 18-Grand'Rue 5. Télé-
phone 5 34 24.

UN SIMPLE REMÈDE POUR MAUX DE PIEDS



Chaque pas
est une torture.
Un Conseil
d'ami: Prenez
un bain de
pieds saltrés.
Quel soulagement de
trempier vos pieds dans
cette eau bienfaisante!
AJOUTEZ une
poignée de Sal-
trates Rodell à un
bain de pieds chaud. Des millions de petites bulles
d'oxygène s'y dégagent. Vous les sentirez pénétrer
profondément à travers les pores et entraîner les
sels apaisants dans les tissus douloureux. Cette
sensation de brûlure, l'enflure, disparaîtront
bientôt. Les pieds fatigués, endoloris, seront
soulagés, redeviendront normaux. Les cors seront
amollis et pourront être enlevés sans danger.
Les Saltrates Rodell, connus dans le monde
entier, sont vendus dans toutes les pharmacies et
drogueries. Essayez-les aujourd'hui-même.
Uhlmann Eyraud S. A., Agents Généraux pour la Suisse, Genève.

La Robe indispensable

pour les vacances
et le
week-end



Coquette ROBE d'été
en toile imprimée, grand
teint, ravissants dessins
fleurs sur fond clair,
taille travaillée
sur lastex, très
nouveau,
au choix 12⁵⁰

LASTEX

Vente exclusive pour Neuchâtel

12⁵⁰

Voyez notre vitrine spéciale

AU LOUVRE LA NOUVEAUTÉ S.A.

Neuchâtel

CHEZ LOUP

Chemises travail 3⁹⁵
Seyon 18 - Grand'rue 7

Par précaution, portez
une

plaque d'identité

La plaque (avec
cordon) Fr. -.25
Vous y inscrivez faci-
lement votre nom à
l'encre de Chine.

Reymond
9, rue Saint-Honoré

Vélos

d'hommes et de dames, neufs,
chromés, marque suisse, trois
vitesses Sturmey, freins tam-
bours, lumière, porte-bagage,
cadenas, etc., au prix de 190
francs. — Garantie 2 ans.
Chez : Hans MULLER, Neu-
châtel, Bassin 10, au 4me. —
Téléphone 5 36 38.



Articles
de
cuisine

Baillo S.A.

Pour combattre la soif

Sirop

arome framboise,
grape-fruit
et citronnelle

Droguerie
S. Wenger
Seyon 18, Grand'Rue 9

A vendre une
armoire
double, en plaqué. Demander
l'adresse du No 392 au bureau
de la Feuille d'avis.

A vendre
poussette
d'occasion, en bon état. S'a-
dresser Fournalas 2, 1er étage,
à droite.

A vendre POUSSETTE

en bon état. Prix avantageux.
S'adresser 1er Mars 4, 2me, à
droite.

Pompes à injecter

« Léman »

de fabrication suisse
Modèle pratique et durable
pour le vigneron
Encore quelques pièces
en stock, à Fr. 70.—

BECK & Cie, Peseux
Tél. 6 12 43



**Force
nerveuse**
et résistance
à la fatigue
grâce à cette
précieuse
habitude:
3 fois par jour de
ELCHINA
des Drs. Scarpatelli
et Hausmann
3.75, 6.25, Cure compl. 20.—
Dans les pharmacies

E. Notter

Terreaux 3 - Tél. 5 17 48

Meubles - Rideaux
Stores - Literie
REPARATIONS



l'aisance de la marche grâce aux

Supports Bridgeway

Rien de commun avec les
anciennes méthodes. — Ren-
seignement sans engagement
par le spécialiste

Reber
bandagiste, Saint-Maurice 7
Neuchâtel - Téléph. 5 14 52

40 ANS SONNÉS



et vous
commencez
à éprouver
des malai-
ses : migraines, lassitude, douleurs.
Prenez sans attendre de l'Urodonal
qui purifie l'organisme, déconges-
tionne les organes.

URODONAL

est en vente dans toutes les
Pharmacies.

C'EST UN PRODUIT CHATELAIN.
LA MARQUE DE CONFIANCE
Agents gén. pr la Suisse : TOJAN, S.A. Genève

Ch. Ad. DuBois

A vendre, deux aquarelles et un tableau à l'huile de ce
peintre. Pièces signées et de premier ordre, à vendre
à de favorables conditions. — Prière de faire la de-
mande par écrit sous chiffre P 2445 N à Publicitas,
Neuchâtel.

Cachets du D. Faivre

Contre
Grippe
Migraines
Maux de dents
Rhumatismes
Névralgies
et toutes douleurs
12 Cachets Fr. 2.—
1 Fr. 0.75
1 Fr. 0.20
dans toutes les pharmacies

Je l'aime de plus en plus!

Jeannot, Mimi et Jacques ne s'ac-
cordent que sur un point: Ka-Aba
est et restera leur boisson préférée !
Il active leur prospérité et soutient
leur résistance physique. Ka-Aba
est pour les enfants la boisson
idéale, le fortifiant le plus assimi-
lable qui soit. Le paquet ne coûte
que 85 Cts; avec son contenu on
peut préparer 20 grandes tasses,
ce qui classe Ka-Aba parmi les
meilleurs produits de famille.



Ka-Aba

boisson des plantations
Aliment diététique au goût de chocolat
Café Hag S. A., Feldmeilen (Zurich)

Véritable occasion

A vendre un complet, gris-
clair, presque neuf, taille 55-
57. S'adresser à Ed. Racine,
Côte 4.

A vendre, cause double em- ploi,

JUMENT
à deux mains, réformée du
service militaire. S'adresser à
Vve Adolphe Giroud, les Ver-
rières.

Guisinière à gaz

« Le Réve », émaillée blanc, à
quatre feux, deux fours sur-
élevés avec régulateur à l'état
de neuf, à vendre avantageu-
sement. — Beck et Cie, Pe-
seux. Tél. 6 12 43.

DEMANDES à ACHETER

Ménagères !

Je suis toujours ache-
teur de tous CHIFFONS,
FER, PAPIER, METAUX.

Nouvelle adresse : Tertre 14

ou DÉPOT : RATEAU 4 a
Charles Jeanneret

On demande à acheter un
buffet de service
de cuisine, à deux portes. —
Biscuiterie Chs Boucard, Parcs
No 26.

YOUYOU

On achèterait youyou en
bon état. Offres à René Ju-
nod, rue Numa-Droz 175, la
Chaux-de-Fonds. (Tél. 2 39 72)

On achèterait d'occasion,
mais en parfait état une
commode de vestibule
éventuellement

armoire - bibliothèque

Adresser offres écrites dé-
taillées à C. A. 415 au bureau
de la Feuille d'avis.

On cherche à acheter d'oc- casions

vélo de dame

si possible avec vitesses et
lumière. Adresser offres écri-
tes avec prix sous A. M. 417
au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche

une certaine quantité de lires italiennes

(éventuellement paiement
italien) au comptant. Offres
sous chiffres OF 9764 A à
Orell Füssli-Annonces, Bâle.

AVIS DIVERS

Henri Marthe

COIFFEUR
TRÉSOR 2
démobilisé

Mme Léo-Paul BILLETER, le docteur et Mme
Léo BILLETER et leurs enfants, ainsi que les
familles alliées, ont été profondément émus par
les si nombreuses marques de sympathie qui leur
ont été prodiguées dans leur grand deuil et qui
leur ont été un puissant réconfort. Ils remercient
l'Armée qui, dans toutes ses instances, a tenu à
marquer sa fraternité d'armes et l'estime en la-
quelle elle tenait le jeune officier. Ils remercient
la population tout entière qui, par sa présence à
l'ensevelissement, a témoigné de la grande part
qu'elle prenait à leur douleur.
Dans l'impossibilité de répondre aux si nom-
breux témoignages de sympathie reçus, ils ex-
priment ici, à tous, l'expression de leur recon-
naissance émue.
Neuchâtel, le 5 juin 1940.

REMERCIEMENTS

Dans l'impossibilité de
répondre personnellement
à toutes les personnes
qui ont pris part à leur
grand chagrin, la famille
de Mme Léon LATOUR
les prie de croire à leur
sincère gratitude et à
leurs remerciements.
Corcelles,
le 5 juin 1940.

Madame et Monsieur
G. GANGLOFF-SCHNEE-
BERGER, Monsieur et
Madame A. SCHNEE-
BERGER-LECHNER et les fa-
milles alliées, profondé-
ment touchés de la sym-
patie qui leur a été té-
moignée dans les jours
cruels qu'ils viennent de
traverser expriment ici
leur vive reconnaissance.
Neuchâtel et Bâle,
le 4 juin 1940.

Dans l'impossibilité de
répondre à toutes les
personnes qui leur ont
témoigné tant de sym-
patie pendant ces jours
de deuil, les familles
STAHLI et alliées, pré-
sentent à tous leurs pa-
rents, amis et connais-
sances, leurs plus vifs
remerciements.
Cormondrèche,
le 3 juin 1940.

Madame veuve Jules
PERRIARD et Madame
Vve Blanche GENTIL, très
touchés des nombreuses
marques de sympathie
reçues pendant ces jours
de grande épreuve, re-
mercient tous ceux qui
les ont soutenus et en-
couragés, particulière-
ment les Messieurs de la
Direction du Service de
l'électricité et tout le
personnel.
Elles leur en gardent
une profonde reconnais-
sance.
Neuchâtel, 4 juin 1940.

Monsieur et Madame
Charles EGGIMANN, leurs
enfants et leur famille,
très touchés des nom-
breux témoignages de
sympathie qu'ils ont re-
çus à l'occasion de leur
deuil, prient tous ceux
qui ont pris part à leur
grand chagrin de trou-
ver ici l'expression de
leur reconnaissance émue.



ON LE FUIT - ET
IL NE SAIT POURQUOI!
C'EST L'O.C.
(ODEUR CORPORELLE)

Vous aussi pourriez en être victime!

L'Odeur Corporelle se développe quand la transpiration sécrétée par la peau se fixe et se dessèche dans les pores. Vous pouvez prévenir cela et vous protéger de l'O.C., tout simplement par des ablutions régulières avec le savon Sunlight Double-morceau. Le savon Sunlight Double-morceau produit une mousse abondante qui pénètre profondément dans les pores, emporte tous les

résidus de la transpiration - la cause de l'O.C. - et vous procure un merveilleux sentiment de fraîcheur corporelle.

Pourquoi s'exposer au danger de gêner ses semblables avec l'O.C. (Odeur Corporelle)! Prévenez cela, protégez-vous à temps contre ce désagrément. Chacun peut éviter l'O.C. par des bains et des lavages réguliers avec le savon Sunlight Double-morceau.

SD 47 SF



LE SAVON SUNLIGHT
DOUBLE-MORCEAU prévient l'O.C. (ODEUR CORPORELLE)

AS 9044 A

+ Avis de tir

La population est informée que les tirs à balles annoncés dans le numéro de la « Feuille d'avis de Neuchâtel » du 29 mai écoulé auront lieu

le jeudi 6 juin

aux mêmes heures et aux mêmes endroits. Il est interdit au public de circuler dans les zones indiquées. La population est invitée à se conformer aux ordres des sentinelles. Il y a danger de mort à toucher aux projectiles non éclatés. Les personnes qui en auraient constaté la présence doivent l'annoncer immédiatement au Cdt des exercices.

Le Cdt, des exercices.



VILLÉGIATURE

Promenades - Excursions - Pensions

BADEN près de Zurich

reste toujours la station de bains et de vacances préférée.

Bad-Hôtel Bären Situation tranquille et tout confort.

Sources et bains dans l'hôtel. Pension à partir de Fr. 10.— Prospectus par famille K. GUGOLZ-GYR, téléphone 22178. SA4611Ba

EXTRAIT DU TABLEAU DES COMMUNICATIONS POSTALES AVEC L'ETRANGER

Derniers départs des trains pour envois de Neuchâtel à destination des pays d'outre-mer

du 5 au 11 juin 1940

Les heures sans signe ne concernent que le courrier à transporter par la voie ordinaire, * seulement les correspondances-avion § aussi les correspondances-avion

	5	6	7	8	9	10	11
A. ASIE							
Inde britannique	1955*	—	—	—	—	—	520*
Asie Orientale	1955*	—	—	—	—	—	520*
Chine Méridionale	1955*	—	—	—	—	—	520*
Chine Nord et Est, Japon	1955	—	—	—	—	—	—
Indo-Chine française seult.	—	—	—	—	—	—	520*
Syrie	938*	—	—	—	—	—	520* 1955
B. AFRIQUE							
Afrique du Sud	—	1342	—	—	—	—	1955*
Afrique Orient. portugaise	—	1342	—	—	—	—	1955*
Algérie	520§	520§	520§	2127§	—	520§	520§
Congo belge	—	—	—	—	—	—	520§
Egypte	938*	938*	938*	1955	—	—	—
Gabon, Sénégal	—	—	520* Sénégal all	—	—	—	—
Maroc	520*	520*	520*	2127*	—	—	520*
Tunisie	520* 1955*	520* 1955*	520* 1955*	520* 1955*	1955*	520* 1955*	520* 1955*
C. AMÉRIQUE							
Canada, Amérique du Nord	—	1955*	—	—	—	—	—
et Amérique Centrale	—	—	—	—	1955§	1955	—
Côtes septentrionale et oc-	—	1955*	—	—	—	—	—
cidentale de l'Amérique	—	—	—	—	—	—	—
du Sud	—	—	—	—	—	—	—
Argentine, Brésil, Uruguay,	—	—	1503*	—	—	—	—
Paraguay, Bolivie, Chili	—	—	—	—	1955	—	1955*
D. Océanie							
Australie	—	—	—	—	—	—	—
Nouvelle-Zélande	—	—	—	—	—	—	—

Société neuchâteloise des sciences naturelles

Séance du 17 mai 1940

A cette séance ont été présentées deux communications, l'une de M. Th. Delachaux, professeur, intitulée: « A propos de coca et d'autres produits similaires », l'autre de M. J. Péter-Contesse, inspecteur forestier: « L'influence du gui sur la production du bois de service ».

A propos de coca et d'autres produits similaires

par M. Th. Delachaux

Cette communication complète en quelque sorte celle du Dr Machon, présentée dans la dernière séance par le Dr Eugène Mayor et qui avait pour titre: « Cocaïsme et cocaïnisme ». Notre Musée d'ethnographie possède en effet de nombreux objets utilisés sous divers modes comme produits excitants, stupéfiants ou narcotiques.

Pour la coca, la collection Ernest Godet, récoltée en 1915 au Pérou, sur les hauts plateaux de Junin, nous fournit plusieurs exemples de sachoches à coca et plusieurs récipients à chaux. Godet, dans le travail qu'il a publié dans le Bulletin de la Société neuchâteloise de Géographie (1917), donne quelques précisions sur la façon dont les Indiens Chibchas mastiquent ces feuilles et en consomment parfois jusqu'à un kilo par jour! Ces sachoches sont faites en cuir travaillé et orné de dessins appliqués ou, tout simplement, de la peau d'un jeune lama dont la partie postérieure forme récipient. Quant à la poudre de chaux, elle est contenue dans une petite courge évidée, en forme de fiocon. La spatule en os sert en même temps de bouchon.

Dans un travail sur le Napo de l'Équateur, Luis Gigon parle d'une drogue appelée « aia-huasca », que les Indiens boivent pendant certaines fêtes et qui leur donne des hallucinations. Il s'agit d'une décoction de la tige d'une liane qui contient un alcaloïde très puissant. (Bulletin de la Société neuchâteloise de Géographie 1938.)

Un produit plus important et dont l'emploi remonte à la préhistoire du Mexique, est le Peyotl, qui est en réalité un petit cactus sans épines: *Echinocactus williamsii*. Ce végétal curieux est le prétexte d'un vrai culte et sa récolte, qui se fait à une certaine saison, est l'occasion de cérémonies compliquées.

En Amérique et voyons dans d'autres régions les drogues qui y jouent le même rôle. En Orient nous trouvons l'opium; mais il est si connu que nous ne nous y arrêtons pas. Au reste, notre Musée possède tous les objets qui servent à la consommation de cette drogue funeste. Dans toute l'Inde et la Mélanésie on s'adonne aux charmes d'un masticatoire analogue à feuille d'une sorte de poivre. A vrai la coca: il s'agit du bétel qui est la

feuille d'une sorte de poivre. A vrai dire, le bétel est rarement utilisé seul, mais le plus souvent mélangé d'autres feuilles aromatiques et de fragments de noix d'arec. Là aussi il faut l'adjonction de chaux tirée de coquillages calcinés. Par la mastication ce mélange fournit un suc qui donne à la salive une couleur d'un rouge éclatant qui teinte la bouche et les lèvres. L'haleine acquiert une odeur agréable; mais les dents souffrent et se déchaussent par l'emploi constant de ce produit et le goût s'émousse. Comme pour la coca, deux récipients sont nécessaires: l'un pour les feuilles, en général un panier, l'autre pour la chaux, soit une boîte ou une calèche avec une spatule. Ces récipients sont le prétexte d'objets d'art plus ou moins richement ornés: boîtes de métal travaillées par des orfèvres à la riche tradition d'art oriental, ou simples tubes de bambou gravés de dessins remarquables. Les spatules de corne, d'écaillé, de bois ou d'ivoire servent elles aussi de prétexte aux plus charmantes fantaisies. Le tabac, originaire d'Amérique, a fait depuis longtemps la conquête du monde; rappelons que nous possédons une riche collection de tabatières à priser, particulièrement d'Afrique! Il y aurait aussi les pipes, qui remplissent à elles seules une vitrine. On ne fume pas que le tabac, et sans parler des succédanés employés, même chez nous, il faut dire deux mots du haschich (mot arabe qui signifie herbe). C'est le chanvre indien connu en Asie depuis les temps anciens et qui jouit de propriétés enivrantes, excitantes et narcotiques. Les Arabes en ont fait le *davamesh*, préparé qui, outre le chanvre, contient du sucre des aromates du musc, de la cantharide, de la noix vomique, etc. Chez les indigènes, par contre, on fume le chanvre dans des pipes à eau formées d'une courge évidée, d'un tube en bois et d'un fourneau de terre orné ou de pierre sculptée. Il suffit de quelques bouffées de fumée aspirées à pleine poitrine pour que l'effet se produise. La culture de ce chanvre est sévèrement interdite par tous les gouvernements en Afrique, mais il est si facile de dissimuler quelques plantes dans les champs de céréales qu'il atteint de hautes inconnues chez nous!

De nombreux objets des collections du Musée d'ethnographie furent présentés par le conférencier.

Influence du gui sur la production du bois de service

par M. J. Péter-Contesse

Le gui, si recherché en hiver pour ses touffes vertes ponctuées de baies blanches, vit en parasite sur la plupart de nos arbres fruitiers, sur les vieux tilleuls (voir aux Allées de Colombier) et enfin sur les sapins de nos forêts. La grande abondance du sapin blanc dans la partie inférieure des forêts du Jura a permis à ce parasite de s'y développer avec une intensité extraordinaire. On ne parait pas, jusqu'à il y a peu de temps, y attacher une très grande importance. Mais l'ampleur prise par cette invasion et le vieillissement des arbres qui supportent de plus en plus mal ce parasite font que les dégâts sont toujours plus apparents et que le forestier doit entreprendre la lutte avec énergie.

Pour lutter avec succès, il faut connaître son ennemi. L'étude du gui est en elle-même extrêmement intéressante. Cette plante a dans l'échelle des végétaux une place à part, vu son adaptation à la vie semi-parasitaire.

Le gui doit sa dispersion à la grive draine. L'oiseau revenant dans nos pays en février après sa migration automnale dans les pays chauds, ne dispose alors comme nourriture que des baies du gui, mûres à ce moment de l'année. La grive disperse partout les graines non digérées. Ces graines ont une vitalité extraordinaire. Elles germent partiellement et peuvent subsister en cet état pendant trois ans, mettant à profit ce long temps pour chercher à introduire leur racine dans

l'écorce de l'arbre qui les porte. Cette entrée obtenue, la plante commence son développement, étend ses racines sous l'écorce, à proximité du bois, envoie dans le bois des suçoirs chargés de soutirer à l'arbre la sève brute nécessaire à sa vie. L'arbre réagit par une croissance plus rapide aux points d'attaque et cherche à étouffer la plante de gui en l'enserrant dans l'étau de ses couches annuelles de bois. Mais si la touffe de gui meurt, la plante continue sa vie dans les racines et les suçoirs les plus jeunes; celles-ci donnent naissance à des bourgeons adventifs crevant l'écorce de l'arbre et reproduisant et multipliant la touffe primaire. C'est cette phase de la vie du gui qui provoque les plus importants dégâts au bois par des renflements qui peuvent être parfois considérables. Cette longue lutte, où le gui gagne presque à coup sûr, finit par épuiser l'arbre. Déprimé, il devient la proie d'ennemis secondaires, champignons ou insectes ravageurs, qui hâtent sa fin. L'arbre doit être abattu avant de propager ailleurs ces ennemis dont le pullulement constituerait un grave danger pour la forêt entière.

Le gui exerce une grande influence sur la vitalité de l'arbre, sur sa croissance et, par conséquent, sur le rendement des forêts qui l'attaquent. Ces forêts sont en presque totalité la propriété des communes et de l'Etat. Le service forestier a le devoir d'en assurer un rendement maximum, d'où la nécessité d'une lutte bien comprise et d'une étude serrée de l'influence économique de ce parasite. Ce côté de la vie du gui est peu connu. Des recherches entreprises dans les forêts de Bevaix, avec l'aide des autorités de la commune, sont encore en cours. Les résultats provisoires prouvent que cette influence est considérable.

Les arbres restent courts. La longueur des bois de service est fortement réduite et diminue avec le vieillissement de l'arbre à mesure que les renflements provoqués par le gui se prolongent le long du fût et augmentent d'ampleur. Les bois de feu sont de mauvaise qualité et en trop grande quantité. L'exploitation des arbres à qui est onéreuse pour le propriétaire à cause des difficultés d'abatage et de façonnage.

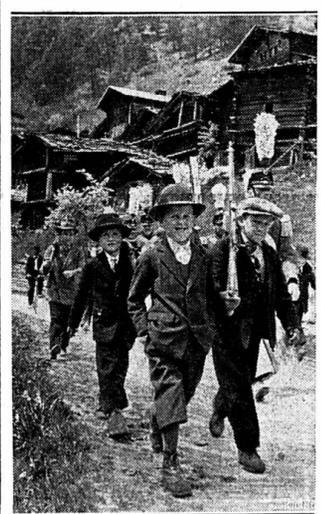
Devant ces résultats il est donc nécessaire de pousser le plus possible l'exploitation des arbres contaminés, dans la mesure où le permettront les nécessités culturales de la couverture du sol et de la résistance des peuplements aux vents.

Les arbres restent courts. La longueur des bois de service est fortement réduite et diminue avec le vieillissement de l'arbre à mesure que les renflements provoqués par le gui se prolongent le long du fût et augmentent d'ampleur. Les bois de feu sont de mauvaise qualité et en trop grande quantité. L'exploitation des arbres à qui est onéreuse pour le propriétaire à cause des difficultés d'abatage et de façonnage.

Devant ces résultats il est donc nécessaire de pousser le plus possible l'exploitation des arbres contaminés, dans la mesure où le permettront les nécessités culturales de la couverture du sol et de la résistance des peuplements aux vents.

Les arbres restent courts. La longueur des bois de service est fortement réduite et diminue avec le vieillissement de l'arbre à mesure que les renflements provoqués par le gui se prolongent le long du fût et augmentent d'ampleur. Les bois de feu sont de mauvaise qualité et en trop grande quantité. L'exploitation des arbres à qui est onéreuse pour le propriétaire à cause des difficultés d'abatage et de façonnage.

Futurs soldats suisses



Dans nos cantons, chaque enfant nait soldat, dit l'hymne suisse. Rien ne le prouve mieux que ces gosses de Ferden, dans le Lëttschentel, portant fièrement le fusil paternel pour la fête de tir.

COUPS DE CISEAUX

Le socialiste de Man derrière la capitulation du roi

Le « Journal » de Paris révèle que le fameux économiste, Henri de Man, qui succéda à Emile Vandervelde à la tête du parti socialiste belge, se trouve derrière la capitulation du roi Léopold.

Derrière toute cette belle construction, on trouve M. Henri de Man, bourgeois belge, tête organisée à l'allemande, ancien professeur d'économie politique à l'université de Francfort, et à qui, un moment, on a fait, en France, une publicité immense, comme inventeur du planisme, espèce de synthèse où le nouveau fascisme et le vieux socialisme se confondaient.

Comprend-on maintenant que la guerre n'est pas seulement une série d'opérations militaires ni même d'opérations diplomatiques, mais aussi une série d'opérations politiques, dont certaines remontent à l'avant-guerre?

C'est enfin Léopold III et Henri de Man nous trahissent depuis dix ans. Ce reste-t-il des opérations longuement menées dans des milleux très divers par ce très germanique inventeur du planisme qui a jeté le masque voici trois jours? La question vaut d'être posée.

L'alliance franco-française

Sous ce titre, dans le même numéro du « Journal », M. Clément Vautel, parlant de la décision des syndicats français patronaux et ouvriers de coopérer à la défense nationale, souligne que si cette décision avait été prise plus tôt, bien des maux auraient été évités.

Ah! Pourquoi cette alliance franco-française s'est-elle tant fait attendre? Dans les conditions de vie que lui impose son voisinage avec des peuples de plus en plus puissants et ambitieux, la patrie n'a pas cessé, depuis bien des années, d'être en danger.

Par leur déclaration commune, les deux Confédérations s'engagent à rester unies après la guerre, afin de mener à bien l'œuvre de relèvement et de réorganisation et de donner « à la jeunesse qui vient une vie meilleure, plus large et plus sûre ».

La paix sociale ne dépendait que de nous: la voilà signée. Pour quelle dure, il faudra, chez les uns, que l'esprit de lucre ne l'emporte plus, comme il est arrivé trop souvent — sur l'esprit de justice, que les entreprises industrielles et commerciales ne deviennent plus, en s'accroissant, inhumaines; chez les autres, que l'envie et la haine ne soient plus semées, cultivées, exploitées par les démagogues.

La Suisse vue de France

Dans un des derniers numéros de « Le suis partout », le remarquable écrivain français qu'est M. Grau de La Varenne parle élogieusement de notre pays, où il vint faire des conférences il n'y a pas longtemps:

Nous reparlerons des Suisses, pour leur influence sur le cours des événements français, et pour bien montrer que ces troupes à la solde furent plus des alliés que des mercenaires. Mais, présentement, nous négligerons les liens sublimes qui nous réunissent pour ne présenter que le farouche patriotisme helvète, sa décision de ne souffrir nulle emprise, ses réactions immédiates devant tout essai d'influence.

Is me savaient uni à eux par de multiples amitiés héréditaires, des parents; j'avais préparé, pour le leur dire, un exposé sur les affinités franco-suisses dans la littérature, et ils me firent l'honneur de croire que cela ne pouvait dépasser la discrétion ni la bonne compagnie, cependant ils m'en voulaient point. Ils n'admirent rien qui fût de tendance: « Parlez-nous de vous et pas de nous »; et, dans une courtoisie très fine, mais très ferme: « C'est de vous que nous sommes curieux: pas de nous ».

Eh bien! grâce à cette volonté d'autonomie, soyons sûrs que nous possédons, avec la Suisse, le plus sûr de nos bastions orientaux. Les Hollandais et les Suisses ont beaucoup de points communs; leur histoire est du même ordre de contraction et d'énergie tendue; ils possèdent la même douceur et la même violence. Le Suisse grogne plus; il va plus loin dans la rébellion; il est plus au sud, s'enflamme plus vite.

Questions médicales

La méningite cérébro-spinale a trouvé son remède

La méningite cérébro-spinale, maladie épidémique et éminemment contagieuse, n'est, certes, pas une affection nouvelle.

Elle est provoquée, on le sait, par la pullulation d'un microbe particulier, facilement reconnaissable au microscope, le « méningocoque », et qui siège dans les fosses nasales et dans le naso-pharynx, d'où il gagne, par la voie sanguine ou par la voie lymphatique, son lieu d'élection.

Cette maladie est grave. Elle est assez souvent mortelle. Elle s'attaque aux enfants et aux jeunes gens. A partir d'un certain âge, il semble qu'une certaine immunité s'établisse, par de minimes infections répétées et qui n'évoluent pas, comme pour la poliomyélite.

Et c'est précisément ce qui donne aux épidémies de méningite cérébro-spinale une physionomie toute particulière. La maladie peut être communiquée par un sujet qui n'en souffre nullement, qui circule librement parmi nous, mais qui est « porteur de germes » germes qui n'ont aucune action sur lui, mais qui, transmis à un sujet sain, peuvent faire éclater chez celui-ci la maladie et créer ainsi le point de départ d'une véritable épidémie.

Depuis trois ans, les choses ont changé avec la découverte des propriétés microbicides des dérivés de la « sulfamide », qui tuent, dans le corps humain, le pneumocoque, le streptocoque, le gonocoque, le méningocoque, etc.

C'est une véritable révolution dans la thérapeutique des maladies infectieuses, où la sérothérapie ne

constituera peut-être, un jour, qu'une étape magnifique, mais déjà entrée dans l'histoire.

Il existe plusieurs types de ces corps sulfamidés. A la dernière réunion du Conseil d'hygiène et de salubrité de la Seine, M. Aublant, directeur du Service d'hygiène de Seine-et-Oise, a dit avoir été en quelques jours une épidémie de méningite cérébro-spinale, qui comptait déjà trente cas, en employant de simples dragées de Dagenan ou de 1,162 F.

A la Société médicale des hôpitaux, devant laquelle une discussion approfondie s'est engagée sur cette question, le professeur Lemierre a déclaré avoir complètement abandonné le sérum antiméningococcique, qui a été jusqu'ici notre meilleure arme contre la maladie, et n'employer désormais que des sulfamidés.

Selon la doctrine adoptée par le ministre des colonies, une dose de 3 grammes administrée pendant cinq jours suffit à tuer le méningocoque, non seulement chez les malades, mais chez les porteurs de germes.

L'ingestion par la bouche suffit. Il y a cependant des cas très graves où l'injection intra-musculaire ou intraveineuse, ou même intra-rachidienne peut être indiquée.

Le seul inconvénient de ces nouveaux corps, c'est que le dosage qui convient à chaque individu, — compte tenu du poids, de l'âge, etc., — reste assez délicat. Un autre point important, c'est que le sujet doit présenter une intégrité parfaite de ses viscères, ce qui en limite l'emploi chez les sujets porteurs de quelque tare rénale et chez les vieillards.

LA VIE NATIONALE

Dernière minute

Nouvelle violation aérienne

Des aviateurs étrangers jettent six bombes en territoire suisse

La route Kreuzlingen-Taegerwilen endommagée
BERNE, 5. — L'état-major de l'armée communique:
Une alerte aérienne a eu lieu dans les villes allemandes des bords du lac de Constance dans les premiers heures de la matinée du 5 juin. A cette occasion, le territoire suisse a été violé par des aviateurs étrangers et six bombes jetées en Suisse. Deux ont atteint la route Kreuzlingen-Taegerwilen et endommagé la chaussée. Les autres tombèrent entre des maisons à Taegerwilen et endommagèrent celles-ci. Il n'y a aucun blessé.
Une enquête technique est en cours pour déterminer l'origine des bombes.

Au Conseil des Etats Economie et finances de guerre

BERNE, 4. — L'Assemblée discute de l'arrêté du Conseil fédéral relatif au prélèvement d'un impôt sur les bénéfices de guerre, sur lequel rapporte M. Keller, rad. (Argovie). L'arrêté est approuvé.
M. Béguin, rad. (Neuchâtel), présente un rapport sur l'arrêté des pleins pouvoirs relatif à l'amortissement des dépenses militaires et aux mesures propres à ordonner le budget de l'Etat. A l'unanimité, la commission propose d'approuver l'arrêté. M. Wetter, conseiller fédéral, annonce que la première branche du sacrifice de défense nationale sera prélevée cet automne. L'impôt de défense nationale et l'impôt sur le chiffre d'affaires seront appliqués dès l'an prochain.

L'Assemblée s'occupe ensuite des arrêtés pris par le département de l'économie publique (commission de l'économie de guerre, assurance des transports contre le risque de guerre, détachements de travail affectés à la défense nationale). M. Obrecht, conseiller fédéral, relève que le total des chômeurs est descendu à 8000 pour toute la Suisse. M. Wenk, socialiste (Bâle-Ville), ayant demandé si des volontaires étrangers ne pourraient pas être employés à certains travaux, tels que la construction de routes, le chef du département de l'économie publique répond que des camps de travail pour étrangers vont être créés. Les étrangers s'occuperont des travaux non militaires.

L'Assemblée approuve ensuite les arrêtés sur les caisses de compensation pour pertes de salaires concernant les employés et artisans en service actif.

L'évacuation de la population civile

M. Schmuki, cons. cath. (Saint-Gall), rapporte ensuite sur l'arrêté relatif à l'évacuation par ordre de la population civile en cas de guerre. L'enquête sur la question de savoir où pourra être logée la population évacuée a montré l'absolue nécessité de limiter très sérieusement les régions à évacuer. Une assistance est prévue pour les personnes évacuées sur ordre des autorités militaires. Cette assistance ne sera pas octroyée aux personnes qui peuvent subvenir elles-mêmes à leurs besoins et pour celles qui ont d'autres soutiens. Les secours doivent être proportionnés à l'état des finances des communes entrant en ligne de compte. Les frais d'évacuation, lorsque celle-ci a lieu sur ordre des autorités militaires, seront supportés par la Confédération. L'arrêté est finalement approuvé.

L'horaire civil va être remis en vigueur

BERNE, 4. — L'horaire civil sera remis en vigueur dans la nuit de samedi à dimanche, 8-9 juin 1940, sur tout le réseau des C.F.F., sur les lignes des entreprises privées et sur les lignes de navigation. Son introduction était déjà prévue pour le 19 mai 1940.

Le nouvel horaire apporte diverses améliorations par rapport à l'horaire d'hiver du 8 octobre 1939.

La destruction des cartes géographiques

Le service topographique fédéral, d'entente avec le commandement de l'armée, a décidé que les atlas scolaires et les cartes géographiques destinés à l'enseignement et dont la vente et la remise sont réglementées par les «Instructions» du 15 février 1940, doivent être brûlés en cas d'invasion ennemie.

En pays fribourgeois

Un enfant tué dans le district de la Glâne
Un garçon de 11 ans, Robert Jaquier, habitant à Esmonts (Glâne), conduisait un attelage de deux chevaux. Il était monté sur la caisse à purin. Les deux animaux prirent le mors aux dents à une forte descente. L'enfant fut jeté contre un arbre et écrasé par la caisse.

DERNIÈRES DÉPÊCHES DE LA NUIT

LA BATAILLE DES FLANDRES TERMINÉE

La fin héroïque de l'épopée de Dunkerque

La collaboration des forces de terre, d'air et de mer a été incessante

Cette défense implacable et le succès d'une opération aussi vaste et aussi difficile, menée sous les ordres de l'amiral Abrial et du général Falgade, auront une influence certaine sur le développement de la lutte. Nos soldats qui reviennent du Nord, et dont l'énergie demeure entière, sont prêts à de nouvelles batailles.
Au cours des opérations d'embarquement se manifesta à un degré exceptionnel l'intime collaboration de nos armées de terre, de mer et de l'air, auxquelles les forces britanniques de l'armée, de la marine et de l'aviation ont apporté leur concours inlassable. L'amiral Abrial a déclaré que le travail accompli par les Anglais était magnifique.

L'ennemi avait espéré, par sa manœuvre d'enveloppement, obtenir la capitulation des forces françaises et britanniques entourées par lui. Elles échappèrent à son étreinte, grâce à leur incomparable énergie.

Le communiqué du ministère de l'air anglais

LONDRES, 5 (Reuter). — Le ministère de la guerre communique:
L'évacuation des forces alliées de la région de Dunkerque a été terminée avec succès. Les dernières troupes ont été retirées pendant la nuit du 3 au 4 juin. Le succès remarquable de cette opération, qui doit figurer comme une des plus difficiles opérations de guerre jamais entreprises, est dû aux magnifiques qualités combattives des troupes alliées, à leur calme et à la discipline dans les pires conditions, à la dévotion à leur devoir des marines alliées et à la vaillance et aux efforts de la Royal Air Force.

En conséquence, quoique nos pertes aient été considérables, celles-ci sont petites en comparaison de celles qui paraissent inévitables si l'on n'y avait eu.
Au sud de la Somme, nos troupes opèrent en conjonction avec les Français.

Mardi fut une journée calme sur le front britannique.

Dunkerque est tombé

BERLIN, 4 (D.N.B.). — Le haut commandement de l'armée communique:
La forteresse de Dunkerque est tombée après de durs combats, 40,000 prisonniers et un butin qu'on ne peut pas encore évaluer, sont tombés en nos mains. De ce fait, toute la côte belge et la côte française de la Manche, jusqu'à l'embouchure de la Somme sont occupées par les troupes allemandes.

Le bilan allemand de la campagne des Flandres

BERLIN, 5 (D.N.B.). — Le haut commandement de l'armée fait un récit des opérations à l'ouest. La première phase de cette campagne est terminée. Ce succès considérable a été dû à l'intervention sans exemple de l'aviation allemande. Dès le premier jour, elle a acquis la maîtrise de l'air, a battu l'aviation ennemie et a brisé ses organisations de terre. Elle a signalé à temps les rassemblements d'infanterie ennemie et les détachements blindés et elle a contribué à les détruire. Elle a causé des pertes importantes aux forces navales alliées. Elle a porté atteinte au moral des troupes ennemies et a entravé le commandement ennemi.

Les pertes des Français, des Anglais, des Belges et des Hollandais dépassent 1,2 million d'hommes. Il faut y ajouter le nombre, impossible à établir, des tués et des blessés. Le butin comprend les armements et les équipements de 75 à 80 divisions avec canons de tout calibre, véhicules blindés et automobiles de tout genre, détruits ou conquis.

Du 10 mai au 3 juin, 1841 appareils ennemis ont été abattus par l'aviation allemande, dont 1142 au cours de combats aériens et 659 par la D.C.A. 1700 appareils au moins ont été détruits à terre.

La tentative de sauver le corps expéditionnaire au moyen de navires de commerce et de guerre a coûté à l'ennemi de lourdes pertes. Les bombes lancées par les avions ont coulé 5 croiseurs, 7 contre-torpilleurs, 3 sous-marins, 9 autres bâtiments de guerre et 66 navires de commerce et de transport. Ont été en outre endommagés par des bombes ou partiellement détruits: 10 croiseurs, 24 destroyers, 3 torpilleurs, 22 autres navires de guerre, ainsi que 117 navires de commerce et transport.

Les forces navales légères ont coulé 6 destroyers, 2 sous-marins, 1 transport, 1 croiseur auxiliaire, un autre navire de guerre.

En comparaison du grand succès obtenu, les pertes de l'armée allemande ont été relativement minimes du 10 mai au 1er juin. Ont succombé 10,252 officiers, sous-officiers, et soldats. Les nombres des disparus est de 8463. Au total, 42,523 officiers, sous-officiers et soldats ont été blessés. Pendant cette période, l'aviation allemande a perdu 432 appareils. La Belgique et la Hollande ont capitulé. Les armées de choc de France et d'Angleterre sont détruites et la plus grande victoire de l'histoire du monde a été obtenue. L'Allemagne domine toute la côte est et sud de la Mer du Nord et de la Manche. Comme les ennemis ne sont pas encore disposés à la paix, la lutte sera conduite jusqu'à la destruction complète.

Le port de Zeebrugge rendu inutilisable

par les Anglais au cours d'une audacieuse opération
LONDRES, 4 (Reuter). — «Le port de Zeebrugge a été complètement bloqué et rendu inutilisable pour bien des mois», a déclaré un officier de marine qui a participé aux deux opérations engagées à cet effet. Au cours de la première, un navire rempli de béton et destiné à bloquer le port s'est échoué juste en dehors de l'entrée de celui-ci. Un autre s'est échoué près du quai. La seconde opération eut lieu 24 heures plus tard. Des bombardiers allemands intervinrent comme ce fut le cas au cours de la première. Les Anglais sont néanmoins parvenus à couler des dragueurs au travers des portes des écluses. Deux navires remplis de béton ont été coulés à l'intérieur même du port. Il n'y eut aucun blessé ou tué au cours de ces opérations. Les bateaux chargés de ciment et coulés pour bloquer le port ne pourront pas être enlevés facilement car leur construction a été spécialement adaptée au but auquel ils étaient destinés.
Zeebrugge, qui aurait pu constituer la base la plus favorable du littoral belge pour les sous-marins et navires de guerre allemands, se trouve ainsi bloqué pour un certain temps.

C'est près de 1000 victimes qu'a fait le raid sur Paris dont 254 morts

PARIS, 5 (Havas). — On annonce officiellement que le bilan des victimes du bombardement de lundi de la région parisienne atteint 906 victimes, dont 254 morts — 195 civils et 59 militaires — 545 blessés civils et 107 blessés militaires.

150 bombardiers avaient participé au raid sur Paris

PARIS, 5 (Havas). — Les milieux autorisés déclarent que 150 bombardiers allemands environ ont participé au raid sur Paris.

25 appareils furent perdus

PARIS, 4 (Havas). — Au cours de leur raid sur Paris, les Allemands ont perdu 25 appareils.

Bombardements de représailles en Allemagne

PARIS, 5 (Havas). — A propos des bombardements de représailles, le communiqué français dit:
«Grande activité de notre aviation de reconnaissance sur tout le front. Dans la nuit du 3 au 4 juin, des opérations de bombardement ont été dirigées sur des terrains d'aviation et des établissements industriels aux environs immédiats de Munich et de Francfort. Tous nos appareils sont rentrés.

Parallèlement à cette action, l'aviation britannique a attaqué, par d'importantes formations, la région de la Ruhr où des objectifs industriels, des gares et des raffineries ont été atteints.

Les pertes éprouvées par l'aviation ennemie, au cours de l'expédition d'hier sur la région parisienne s'élevaient au minimum à 25 appareils. En outre, plusieurs bombardiers sérieusement atteints furent vus en difficulté au retour vers leurs lignes.

En représailles, les appareils français ont bombardé Francfort et Munich

PARIS, 5 (Havas). — Le ministère de l'air publie un communiqué disant:
«En réponse aux bombardements allemands, nos escadres ont attaqué dans la nuit du 3 au 4 juin avec un grand succès différents objectifs de caractère militaire en Allemagne notamment dans le voisinage de Francfort et de Munich.

Des aérodrômes, des gares, des voies ferrées, des établissements de guerre, notamment une des plus grandes usines à moteurs d'avions du Reich, ont été touchés. Nombre d'explosions et d'incendies furent observés.

Dépôts et réservoirs d'essence bombardés en Allemagne occidentale

LONDRES, 5 (Reuter). — Des dépôts et réservoirs d'essence, en Allemagne occidentale, furent attaqués par une grande formation de bombardiers, lundi, dit un bulletin du ministère de l'air. Des coups directs avec des bombes explosives et des bombes incendiaires furent enregistrés sur beaucoup d'objectifs et des trains de grands incendies, suivis de violentes explosions rendent évident le succès des opérations, qui comprennent aussi des attaques sur des objectifs industriels et des centres de communication.

Raid anglais sur Gand

LONDRES, 5 (Reuter). — Un communiqué du ministère de l'air britannique dit que lundi soir des bombardiers britanniques firent un raid sur Gand (Belgique) et qu'au moins trois grands réservoirs à huile y furent enflammés. Les avions britanniques, volant à 3000 mètres, virent la campagne toute illuminée.

L'Italie a pris sa décision mais elle demeure encore secrète

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Le blocus allié

Pour justifier le conflit, l'Italie a évoqué, dans un rapport abondamment diffusé, des griefs contre le blocus allié et la nécessité pour elle de recouvrer par la guerre sa pleine liberté de mouvement et de décision seule compatible avec sa qualité de grande nation. On rappelle à Paris, dans les milieux compétents, que pour tenir compte des nécessités propres de l'Italie, les règles du blocus, dès le début, ne lui furent pas appliquées avec la même rigueur qu'aux autres pays neutres. Les délais et les dérogations lui furent consentis.

Dans un rapport postérieur de quelques jours au rapport Pietro-marchi sur le blocus, le ministre italien du commerce constatait que la production italienne avait été en progression continue depuis les huit derniers mois. Il y a plus: désireux d'atténuer les susceptibilités qui pouvaient naître de l'application du blocus, les Alliés acceptèrent d'apporter à son régime même adouci, de nouveaux adoucissements. Aujourd'hui, en fait, les navires italiens ne sont plus arraisonnés. Il y a quelques jours, une mission d'experts britanniques arrivait à Rome et prenait contact avec les experts du Palais Chigi pour la mise au point de nouvelles modalités qui n'auraient plus eu, même en apparence, rien de vexatoire. Des accords furent réalisés entre experts des deux pays. Ce n'est pas pour des raisons techniques, c'est pour des raisons politiques que le gouvernement italien, en dernière heure, les écarta.

Les revendications italiennes

L'Italie entend faire valoir ses revendications, ce qu'elle appelle ses «revendications historiques», sans jamais leur avoir donné officiellement d'ailleurs un contour défini. L'encore, les appels et invitations ne lui manquent pas de la part des Alliés d'engager une conversation d'ensemble, soit par leurs ambassadeurs accrédités, soit par des déclarations publiques devant les deux assemblées. Les gouvernements français et britannique le firent maintes fois savoir à l'opinion italienne et à M. Mussolini lui-même.
Devant la commission des affaires étrangères du Sénat, M. Reynaud rappela encore que le gouvernement français, avant et après le premier septembre 1939, avait fait savoir au

gouvernement italien qu'il était disposé à rechercher avec lui, dans des échanges de vues amicaux, les bases sur lesquelles pouvait être envisagé un règlement équitable des questions pendantes entre les deux pays. «Ces ouvertures», ajouta le président du Conseil français, demeurèrent sans réponse, mais l'attitude que crut devoir observer le gouvernement italien ne changea rien aux dispositions du gouvernement français. Cette déclaration fut portée à la connaissance du gouvernement italien et largement reproduite par la presse française, sans d'ailleurs trouver aucun écho dans la presse italienne.

Réfutation italienne de la note Havas

ROME, 4. — La presse italienne ne publie pas, jusqu'à maintenant, la note officielle française sur les rapports entre l'Italie et les puissances occidentales. Dans les milieux de la presse, on fait remarquer que la déclaration de l'agence Havas est en plusieurs points inexacte. Pour ce qui concerne les aspirations naturelles de l'Italie, la note parisienne affirme qu'il n'y a jamais eu à ce propos un éclaircissement officiel. On rappelle au contraire que le chef du gouvernement italien a prononcé un discours public sur les revendications italiennes. M. Mussolini a rappelé que ces revendications sont: «Tunis, Suez, Djibouti.»

Quant au blocus des Alliés, les milieux politiques de la capitale italienne déclarent que le rapport Pietro-marchi est trop clair et il énumère trop de faits pour pouvoir être liquidé par les faibles argumentations de la note française. En règle générale, on fait observer à Rome que la politique italienne fut, jusqu'en 1935, une politique d'accord européen. Le pacte à quatre offert par M. Mussolini a été refusé en faveur de la fausse idéologie de la S. D. N. Les sanctions ont porté le coup mortel à la politique de collaboration européenne tentée par l'Italie. La création de l'axe Rome-Berlin, avant l'alliance militaire germano-italienne, après, la guerre actuelle enfin, ont donné un nouveau caractère à la politique du Palais Chigi, politique qui est franchement dirigée vers une victoire allemande.

Les milieux politiques et la presse de Rome considèrent comme évidemment impossible que les revendications et les aspirations de l'Italie soient réglées avec l'envoi dans la capitale italienne des missions d'experts.

LES DÉCLARATIONS DU «PREMIER ANGLAIS»

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

M. Churchill affirme la volonté des Alliés de se battre jusqu'au bout

Concernant la question de l'invasion, jamais au cours des siècles écoulés, le peuple anglais n'a eu une garantie absolue contre ce danger. Il y a naturellement toujours des possibilités d'invasion et ces possibilités excitent l'imagination des tyrans continentaux.

Voici la détermination du gouvernement anglais et de chacun de ses membres, voici la volonté du parlement et de la nation: l'empire britannique et la république française défendront leur sol en commun jusqu'à la mort, s'aidant mutuellement de toutes leurs forces, même si de grandes parties de l'Europe et de nombreux anciens et célèbres Etats devaient tomber dans les griffes de la Gestapo, nous lutterons jusqu'à la fin.

Nous lutterons partout, nous sauverons notre île

Nous combattons en France et sur les mers. Nous combattons dans les airs avec une confiance croissante et une puissance toujours plus grande. Nous défendrons notre île quoi qu'il en coûte. Nous combattons dans les golfes et places de débarquement, sur la haute mer, sur les routes et les collines. Nous ne capitulerons jamais. Même si notre île — ce que je ne crois pas en ce moment — devait être en grande partie asservie, notre empire continuerait la lutte sur les mers, qui sont sous la protection de la flotte britannique jusqu'au moment où le nouveau monde interviendra de toutes ses forces dans le combat pour la liberté et le salut du vieux monde.

Demain jeudi

SOTTENS: 7 h., Inform. 7.10, disques. 11 h., émission musicale. 12.29, l'heure. 12.30, Inform. 12.40, disques. 16.59, l'heure. 17 h., musique de chambre. 18 h., pour la jeunesse. 18.50, communiqué. 19 h., petit concert. 19.15, micro-magazine. 19.50, Inform. 20 h., concert. 20.20, sketch radiophon. 20.40, chansons. 21 h., musique légère. 21.25, fragments d'opérettes. 22 h., danses.
Télédiffusion: 11 h. (Genève), émission matinale. 12.40, disques. 17 h. (Berne), concert. 18 h. (Genève), pour la jeunesse. 18.50, communiqué. 19 h., petit concert. 19.15, micro-magazine. 20 h., fanfare. 20.20, sketch radiophonique. 20.40, mélodies. 21 h., musique légère. 21.25, fragments d'opérettes. 22 h., danses.
BEROMUNSTER: 11 h., émission matinale. 12.40, concert par le R. O. 16.30, pour Madame. 17 h., musique de chambre. 18 h., pour les enfants. 18.30, piano. 19.43, concert. 20.25, musique variée. 20.55, musique suite. 21.30, piano. 22.10, danses.
Télédiffusion: 11 h. (Genève), émission matinale. 12.40 (Zurich), concert. 17 h. (Berne), musique de chambre. 18 h., pour les enfants. 18.30, piano. 19.43, musique militaire. 20.05, causerie. 20.25, concert par le R. O. 21.30, musique classique italienne.
MONTRE-GEVREY: 11 h., émission matinale. 12.40, concert par le R. O. 13.10, chansonsnettes. 17 h., concert. 19.10, musique légère. 20.30, radio-théâtre.
Télédiffusion: 12.40 (Lugano), concert par le R. O. 13.10, chansonsnettes. 19.10, petit orchestre. 20.30, radio-théâtre. 22.30, Jazz.
Télédiffusion (programme européen pour Neuchâtel):
Europe I: 12 h. (Vienne), concert. 13.15 (Stuttgart), variétés. 13.45, concert. 15 h. (Francfort), thé dansant. 16.10 (Stuttgart), musique de chambre. 17.45 (Milan), danse. 18 h. (Florence), concert. 18.30 (Stuttgart), intermède. 19.15 (Londres), soirée anglaise.
Europe II: 11.50 (Radio-Paris), harpe. 12.15, musique chorale. 12.45, mélodies. 13.15, piano. 13.45, concert. 14.10, piano. 15.15, violoncelle. 17 h., disques. 18.15, violon et piano. 18.30, le quart d'heure du soldat. 19 h., disques. 19.45 et 20.30 (Paris), concert. 20.45 (Radio-Paris), causerie musicale.
RADIO-PARIS: 19.45, mus. de chambre. 21 h., émission lyrique. 23.45, disques.
BUDAPEST: 19.25, mélodies hongroises. 21.10, piano. 19 h., musique tzigane.
ROME: 21 h., concert symphonique.

Carnet du jour

CINÉMAS
Palace: La belle Hongroise.
Théâtre: Bulldog Drummond en péril.
Rex: Les disparus de Saint-Agil.
Studio: Rossale.
Apollo: Un homme à la page.

à fente et double trempage électrique TRANCHANTS Gillette Bleue rasoirs

Nouvelles économiques et financières

BOURSE DE PARIS

Table with 4 columns: Instrument, Price, Date, and other details for Paris stock market.

BOURSE DE LONDRES

Table with 4 columns: Instrument, Price, Date, and other details for London stock market.

BOURSE DE NEW-YORK

Table with 4 columns: Instrument, Price, Date, and other details for New York stock market.

Cours des métaux à Londres et à New-York

Table with 4 columns: Metal, Price, Location, and other details for metal prices.

Banque nationale suisse

La situation de la Banque nationale suisse au 31 mai 1940 accuse un certain nombre de modifications qui sont en rapport avec la liquidation du fonds d'égalisation de la Confédération suisse. La dernière situation pour un montant de 533 millions de francs. Selon l'arrêté du Conseil fédéral du 30 avril 1940, il sera prélevé du fonds d'égalisation des changes un montant total de 475 millions de francs, dont 325 millions seront remis à la Confédération et 150 millions aux cantons. Le solde restant à la Banque nationale. Les actifs compris dans ce fonds ont été incorporés dans les autres postes du bilan de la banque. Le fonds se trouve ainsi supprimé. En liquidant ce fonds, la valeur d'inventaire de l'or de 4839 fr. 13 a été élevée à 4893 fr. 80, prix d'achat de l'or. Les billets en circulation jusqu'ici pour un kilogramme d'or fin. Les remises de dollars destinées au financement de l'importation n'ont atteint, dans la période examinée, qu'un tiers environ du montant de la semaine précédente. Bien que, par suite de ces remises, une note de 100 millions de francs ait été effectuée l'encaisse-or s'inscrit à fin mai à 2168 millions, en augmentation de 186 millions par rapport au 23 mai. Cette extension est due aux mesures mentionnées ci-dessus.

Par suite de la suppression du compte de l'actif de la Banque nationale, les changes de la monnaie suisse se trouvent supérieurs de 114 millions à celui de la dernière situation, et se chiffre par 361 millions. Le portefeuille suisse accuse un recul sensible. Du fait du prélèvement de 325 millions du fonds d'égalisation des changes, en faveur de la Confédération et des cantons, les réscriptions ont diminué de 220 millions pour passer à 66 millions. Il s'agit dans ce montant principalement de réscriptions des cantons. Les effets s'inscrivent à 108 millions n'ont subi que peu de changement par rapport à la semaine précédente, et les effets de la classe de prêts restent inchangés à 10 millions. Les avances surnantissement sont en recul de 5 millions et figurent pour 144 millions. L'augmentation de 100 millions en chiffre rond des autres postes de l'actif est en rapport avec la liquidation du fonds d'égalisation des changes. La circulation de billets a atteint en fin de mois un nouveau maximum de 2246 millions. En comparaison de la dernière situation, l'augmentation s'inscrit à 20 millions. Alors que normalement les engagements à vue diminuent en fin de mois, ils sont restés, cette fois-ci, inchangés à 665 millions, vu que les versements aux cantons ont donné lieu à des bonifications en compte de virement. Les autres postes du passif, en corrélation avec la suppression du fonds d'égalisation des changes et l'évaluation de l'encaisse-or, ont subi une augmentation de 160 millions, pour atteindre 232 millions. Au 31 mai 1940, les billets en circulation et les engagements à vue étaient couverts par l'or à concurrence de 89,93 %.

Heute Mittwoch 15 Uhr und Sonntag nach. 17.15 Eine Film-Operette aus WIEN OPERNBALL mit Héli FINKENZELLER PALACE

AVIS TARDIFS Chapelle du Faubourg de l'Hôpital 39 Ce soir, mercredi 5 juin, à 20 h. Gauserie publique et gratuite par M. A. MEYER Quand le Christ reviendra... trouvera-t-il de la fol sur la terre?

Nouvelles violations du territoire suisse

Plusieurs patrouilles de chasse suisses ont livré hier des combats avec des bombardiers allemands au-dessus du Jura vaudois, neuchâtelois et bernois

Au cours d'une bataille aérienne près de Glovelier, un de nos appareils a été abattu et le pilote a été tué

BERNE, 4. — L'état-major de l'armée communique: Mardi après-midi, des escadrilles allemandes ont survolé le territoire suisse dans le Jura. Nos patrouilles de défense se trouvaient engagées dans des combats aériens dans la région du Lac de Joux, du Locle, de la Chaux-de-Fonds et des Franches-Montagnes. Pour autant qu'on ait pu le constater jusqu'ici, il semble que deux ou trois avions étrangers sont descendus de l'autre côté de la frontière. Au cours d'un combat, un avion suisse est tombé près de Boécourt, aux environs de Glovelier. Le pilote, le lieutenant Rudolf Rickenbacher, né en 1915, a perdu la vie au service de la patrie.

De nouvelles précisions sur les combats aériens de samedi et dimanche

BERNE, 4. — L'état-major de l'armée communique: Ainsi qu'un communiqué l'a déjà brièvement relaté, samedi et dimanche derniers trois avions allemands ont été abattus sur territoire suisse au cours d'un combat. Sur la base des résultats de l'enquête, les indications complémentaires suivantes peuvent être fournies: Les quatre occupants de l'avion abattu entre 16 et 17 h. près de Lignières, dans le Jura bernois, ont péri. L'avion faisait partie d'une escadrille allemande survolant le territoire suisse à destination de la France. Pour des raisons inconnues, cet avion s'est détaché de son groupe pour retour-

ner, semble-t-il, dans la direction opposée. Une heure plus tard, le Jura suisse fut survolé par un groupe de quatre patrouilles allemandes de trois avions entre Delémont et Porrentruy. Un avion de chasse suisse, parti à leur poursuite, essaya le tir des avions allemands et fut atteint aux deux ailes. L'avion suisse, de son côté, ouvrit le feu. L'avion allemand, ayant été atteint, alla atterrir de l'autre côté de la frontière suisse. Un autre avion allemand a atterri dimanche près d'Yverdon. Il avait pénétré en territoire suisse près de Genève et essuya le feu de la D.C.A. Vers Yverdon, il fut contraint d'atterrir par le feu d'avions de chasse suisses. L'un des cinq occupants perdit connaissance lors de l'atterrissage au cours de la nuit. Deux membres de l'équipage, restés sains et saufs, furent internés.

Une cérémonie militaire a eu lieu à Neuchâtel pour les victimes tombées à Lignières

Une cérémonie militaire a eu lieu à Neuchâtel pour les soldats allemands tués au cours de ces combats aériens, cérémonie à laquelle ont participé le ministre d'Allemagne en Suisse, le ministre Koehler, les attachés militaires allemands, ainsi que des officiers supérieurs suisses. Une couronne fut déposée au nom du corps d'aviation suisse. Une compagnie militaire rendit les honneurs, sur quoi les dépouilles des aviateurs allemands furent dirigées sur la frontière allemande sous escorte militaire.

AU CONSEIL NATIONAL

Le projet concernant l'instruction préparatoire militaire est adopté

Notre correspondant de Berne nous écrit: Lorsque, le 29 décembre 1939, le Conseil fédéral publiait son projet concernant l'instruction militaire préparatoire, il ne se doutait pas des difficultés qu'il rencontrerait. En effet, au début de 1940, la commission du Conseil des Etats commença par faire grise mine. Puis, les sénateurs eux-mêmes n'approuvèrent les dispositions nouvelles qu'après les avoir modifiées sur deux points essentiels: tout d'abord, ils confièrent aux cantons et non à la Confédération, le soin d'organiser les cours et d'assurer l'application des principes d'instruction; ensuite, ils supprimèrent les cours proprement militaires — sortes d'écoles de recrues avant la lettre — pour ne conserver que l'enseignement de la gymnastique et les exercices de tir. En revanche, la commission du Conseil national, dans sa grande majorité, propose à l'Assemblée de revenir au projet du Conseil fédéral. Mais, la procédure législative paraît trop longue à M. Rohr, député catholique d'Argovie, qui invite ses collègues à renvoyer toute l'affaire au Conseil fédéral en le priant d'user de ses pleins pouvoirs pour prendre les mesures nécessaires dans ce domaine.

quoï je me suis rallié au projet. Comme il n'y a pas d'opposition de principe, le Conseil national passe, sans autre formalité, à la discussion des articles. Puis, la minorité de la commission, composée de trois socialistes, propose d'étendre à toute la jeunesse scolaire, donc aussi aux jeunes filles, l'enseignement obligatoire de la gymnastique. Mais la question n'est pas mûre, déclare-t-on aux bancs des rapporteurs et du gouvernement. Et par 60 voix contre 43, l'Assemblée décide d'attendre cette maturité. C'est sans discussion que le Conseil national, selon l'avis de sa commission unanime, biffe la disposition introduite par le Conseil des Etats qui charge les cantons d'organiser l'instruction militaire préparatoire. On passe alors à la principale divergence entre la minorité et la majorité de la commission. Tandis que la majorité, avec le Conseil fédéral, propose: 1. L'enseignement de la gymnastique pour les jeunes gens de 16, 17 et 18 ans; 2. Les cours pour jeunes tireurs de 17 et 18 ans; 3. Les cours préparatoire militaire pour les jeunes gens de 19 ans aptes au service militaire, la minorité, d'accord sur le fond avec le Conseil des Etats, veut supprimer le cours militaire pour le remplacer par l'enseignement de la gymnastique aux jeunes gens de 19 ans aptes au service. M. Pfändler, député indépendant de Zurich, présente une proposition d'amendement qui condense, en quelque sorte, la pensée de la minorité et qui dit: L'instruction militaire comprend les cours suivants: a) L'enseignement de la gymnastique pour les jeunes gens de 16 à 19 ans; b) Les cours pour jeunes tireurs de 18 à 19 ans. La minorité de la commission, par l'organe puissant de M. Dellberg, se rallie à cette formule. Le conseil vote alors, alinéa après alinéa, et trois fois M. Pfändler et ses alliés sont copieusement battus, par 91 voix contre 23, puis par 92 contre 9, enfin par 89 contre 25. Une fois encore, le texte du Conseil fédéral est rétabli. La Chambre accorde 49 voix contre 25 à un amendement Niederhauser précisant que, dans toute la mesure du possible, les cours n'auront pas lieu le dimanche. Enfin, par 77 voix contre 41, les députés repoussent une proposition tendant à obliger la Confédération à subventionner la construction de salles de gymnastique et de terrains de sport. La question, comme celle de l'enseignement obligatoire de la gymnastique aux jeunes filles, font l'objet de « postulats » qui sont pris en considération sans débat. Le projet, dans son ensemble, est ensuite adopté par 109 voix sans opposition.

Et la séance est levée, après un petit bout de débat inintéressant sur l'impôt compensatoire. G. P. P.S. — Notons qu'au cours de la séance, le président a assermenté M. Jean Humbert, le nouveau conseiller national libéral neuchâtelois,

CHRONIQUE RÉGIONALE

LA VILLE

Le Conseil communal a élu hier matin son président

Le Conseil communal élu lundi soir a siégé hier matin et a procédé aux nominations et répartitions suivantes: M. Emmanuel Borel, lib., a été nommé président. Il devient ainsi président de la ville en remplacement de M. Charles Perrin. M. Jean Wenger, soc., a été élu vice-président.

Dicastères

Présidence et secrétariat: M. Emmanuel Borel (suppléant: M. Jean Wenger). Assistance publique, orphelinats hôpitaux: M. Paul Rognon (suppléant: M. Gérard Bauer). Travaux publics, police du feu, constructions et D.A.P.: M. Georges Béguin (suppléant: M. E. Borel). Services industriels: M. Emmanuel Borel (suppléant: M. Jean Wenger). Finances, forêts, domaines, bâtiments, bibliothèque et musées: M. Gérard Bauer (suppléant: M. Paul Rognon). Police, instruction publique, cultes, office du travail, chômage et placement: M. Jean Wenger (suppléant: M. Georges Béguin).

Un cycliste renverse deux demoiselles

Hier soir à 18 h. 25, un jeune porteur de viande qui descendait l'avenue de la Gare à bicyclette a renversé, devant la maison de la Paix, deux demoiselles qui montaient en sens inverse. Les deux passantes, légèrement blessées, ont été reconduites à leur domicile par les soins de la police.

Un concert militaire

Une fanfare militaire donnera jeudi soir à 8 h. 30 derrière le collège latin (sur le quai) un grand concert militaire dont il est sûr que tous les Neuchâtelois voudront profiter.

Souscription en faveur des réfugiés suisses de Belgique et de Hollande

Peseux, anonyme, 5 fr.; A. D., 4 fr.; K., 10 fr.; J. G., 3 fr.; M. M., 2 fr.; A. B. C., 10 fr.; L. M., 5 fr.; Anonyme, Marin, 50 fr.; F. P., 5 fr.; un éparpillé reconnaissant, 120 fr.; C. C., 50 fr.; Anonyme, Neuchâtel, 100 fr.; L. M., Colombier, 3 fr.; M. H., Corcelles, 10 fr.; Anonyme, 10 fr.; S. P., Berne, 10 fr.; Lajibé, 2 fr.; Anonyme, 10 fr.; Anonyme, Saint-Gall, 10 fr.; P. W., 20 fr.; E. S., 5 fr.; M.-L. L. et T. B., 25 fr.; Famille B. V., Fleurier, 5 fr.; La Aes, 5 fr.; Chaumont, 5 fr.; H. B. N., 5 fr.; J. B., 2 fr. 50. — Total à ce jour: 3088 fr. 50.

Petits faits en marge des grands

L'humour, décidément, ne perd pas ses droits. Le journal «Le Barbelé», édité avec bonne humeur par des soldats jurassiens, publiait récemment la petite information suivante: «L'autre jour, le commandant d'un bataillon a reçu en retour, directement du 1er adjudant du général, la lettre dont nous tenons à donner la primeur à nos lecteurs. Nous la transcrivons intégralement: Mon général, Ayant été versé dans les patrouilles de ski et étant en possession d'un fusil long qui n'est pas pratique pour le ski, mon grand désir serait d'avoir un fusil court, et ceci pour mon anniversaire que j'aurai le mois prochain. Avec considérations, Appté G. Pierre, Chef P. O. W.»

Il s'en fallut de peu que G. N. obtienne, pour son anniversaire... dix jours d'arrêts de rigueur. Car la demande est venue en retour avec la mention que de telles lettres ne devaient pas être adressées au général. On comprendra que le commandant en chef de l'armée a bien d'autres soucis que celui de doter G. d'un fusil court. Pendant qu'il y était, le chef P. O. W. aurait dû demander... un biberon ou une sucette!

Un vaillant

Il n'y a pas d'autre mot pour qualifier ce brave vieillard de l'Hospice de la Côte qui, apprenant qu'on organisait une garde civique, est allé se présenter à l'autorité communale. Très touché, l'administrateur communal l'a remercié de sa démarche et de son enthousiasme patriotique et lui a représenté qu'il est bien à la place où Dieu veut qu'il soit pour continuer à exercer une influence morale par sa vaillance et sa patience chrétiennes qui nous sont en exemple.

La mise en vigueur de l'horaire d'été étant fixée au dimanche 9 juin

LE RAPIDE

Horaires répertoire avec table d'orientation sera mis en vente partout vendredi 7 juin

Les deux nouveaux conseillers communaux:



M. Georges Béguin, élu conseiller communal, dirigera désormais le département des travaux publics, à la tête duquel se trouvait jusqu'ici M. Charles Perrin.



M. Paul Rognon, qui passe du contrôle des communes au Conseil communal, assumera désormais la direction de l'assistance publique, des orphelinats et des hôpitaux.

RÉGION DES LACS

BIENNE

L'activité de la société de navigation sur le lac de Biemme

(c) Le mauvais temps de l'an dernier, la guerre ainsi que l'attrait de l'Exposition nationale, à Zurich, ont été préjudiciables à l'activité de la Société de navigation sur le lac de Biemme. En effet, il n'a été transporté que 112,604 personnes contre 154,481 en 1938. Les recettes d'exploitation ont diminué de 89,733 fr. en 1938 à 59,374 fr. l'an dernier, et les dépenses — fortement réduites — passent de 87,041 fr. à 75,952 fr., laissant un déficit d'exploitation de 16,577 fr.

Un enfant se noie à la plage

(c) Lundi après-midi, plusieurs garçons jouaient à la plage. Vers 16 h. et demie, l'un d'eux, le jeune Geiser, âgé de dix ans, tomba dans le lac si malencontreusement que, quand on le retira, peu après, il avait cessé de vivre. Malgré tous les soins prodigués et la respiration artificielle que l'on pratiqua pendant près de deux heures, le garçonnet ne put être ramené à la vie.

COTTERD sur Salavaux

Installation pastorale (c) Dimanche 2 juin, dans le petit temple de la paroisse, décoré pour la circonstance, a eu lieu l'installation du nouveau pasteur, M. J.-J. Bornand. Une très belle prédication de circonstance fut prononcée par le pasteur E. Basset, de Montet-Cudrefin. M. A. Bardet, préfet, apporta le salut du gouvernement vaudois et remit au nouveau titulaire son brevet de nomination. M. Galay, délégué du bureau du Vime arrondissement ecclésiastique, trouva de judicieux conseils pour le jeune conducteur spirituel et pour ses paroissiens. Cette cérémonie avait une signification toute particulière pour la famille du pasteur installé. Il y a en effet, cette année, 59 ans que M. Paul Bornand, pasteur, retraité maintenant, prenait la direction de la paroisse de Cotterd. Aussi était-ce pour ce beau vieillard une joie bien douce, au déclin de sa vie, que d'assister à l'installation de son petit-fils.

GRANDCOUR

La mort de la doyenne de la commune

(c) La doyenne de la commune vient de mourir à l'âge de 90 ans. Née le 29 avril 1850, Mlle Caroline Delsperger s'en fut en Hongrie à l'âge de 12 ans pour étudier la langue du pays, puis en Allemagne, où elle enseigna le français. Rentrée au pays pour un temps, elle repartit pour Odessa, en Russie, où, âgée de 25 ans, elle prit la direction du Home suisse des jeunes filles. En 1918, elle entra au pays; elle connut les péripéties de la révolution russe. Elle enseigna quelques années à l'école secondaire encore existante de Missy et se retira enfin, chargée d'ans et de souvenirs, dans sa retraite de Carignan. Personne très cultivée, expérimentée, Mlle Delsperger offrait à ceux qui l'abordaient le bénéfice de sa riche érudition.

YVERDON

Où conduit la lecture des romans policiers

On donne encore les détails suivants sur la lamentable tragédie qui s'est déroulée dimanche à Yverdon: Mme Saucy, la malheureuse victime, avait perdu son mari, il y a quelques années, dans des circonstances pénibles. En effet, M. Saucy avait été tué par une automobile alors qu'il circulait à pied sur la route de Lausanne. Sa femme avait dû prendre des pensionnaires pour élever ses deux enfants, Maurice — le meurtrier — et Suzanne, actuellement apprentie coiffeuse. On assure que le jeune Maurice paraissait avoir l'imagination surexcitée par la lecture des romans policiers. Il avait monté un club de «reporters-détectives» avec quelques camarades. L'origine de la discussion qui mit aux prises le fils criminel et sa pauvre mère, était l'achat d'un bateau. Le fils avait demandé à cet effet de l'argent à sa mère, que celle-ci dut lui refuser, à cause de la modicité de ses ressources.

AUX MONTAGNES

LA CHAUX-DE-FONDS

Du danger de ne pas savoir conduire

Un ouvrier de M. G., entrepreneur, faisait sauter l'autre jour des mines à la Chaux-de-Fonds; il voulut éloigner l'auto de son patron, qui se trouvait à proximité. Comme il ne connaissait pas la conduite d'une machine, il ne s'aperçut pas qu'elle était en «marche arrière» et la fit reculer. Il accrocha l'auto d'un médecin qui se trouvait près de là. Ne prévoyant pas cette manœuvre anormale, le médecin n'eut pas le temps d'éloigner sa machine, qui fut projetée contre le trottoir. Les dégâts sont assez importants, mais il n'y a pas eu d'accident de personne.

LE LOCLE

Le marché du travail

(c) La situation du marché du travail au Locle s'établit comme suit au 31 mai 1940: Nombre des sans travail au 30 avril, 116; nouvelles demandes en mai, 3; total, 119. Placements, départs, radiations en mai, 17; situation au 31 mai 1940, 102; placements effectués au cours du mois, 14. Répartition des chômeurs inscrits: secours auprès des différentes caisses et de la caisse de crise, 98; n'ont pas droit aux secours (pas assurés contre le chômage ou n'ayant pas droit aux prestations de leur caisse ou de la caisse de crise), 4; total, 102; chômeurs partiels secours auprès des différentes caisses de chômage et de la caisse de crise, 155.

VAL-DE-TRAVERS

FLEURIER

Conseil général

(c) Le Conseil général s'est réuni mardi soir. On se souvient que dans sa séance du 23 avril, il avait renvoyé à une date ultérieure l'examen de la proposition d'achat de la forêt du Fiolet, ceci afin de permettre un complément d'enquête. A nouveau, le Conseil communal a donc pris l'inspection des forêts d'examiner cette question, lequel s'est borné à confirmer son premier rapport en ajoutant qu'il avait demandé à M. René Sutter de lui faire connaître sur quoi il se basait pour affirmer que cette forêt ne valait pas plus de 18,000 à 19,000 fr. M. Sutter n'ayant pas donné de réponse, l'inspecteur des forêts en a déduit que celui-ci aurait eu beaucoup de peine à prouver les chiffres avancés. La proposition du Conseil communal demandant de ratifier l'achat de la forêt du Fiolet est adoptée. Puis le Conseil général a pris connaissance du rapport complémentaire du Conseil communal sur les comptes de 1939 du diocésain des travaux publics. De ce rapport, il ressort que, dans un but de prévoyance, la commune a constitué, au début de la mobilisation, un stock d'environ mille litres d'essence. Lors de l'entrée en vigueur de l'horaire de guerre, en septembre les représentants des autorités, surchargés de travail et disposant d'un temps très limité durent faire de nombreux et rapides déplacements. Vu le rationnement de l'essence, les propriétaires de véhicules à moteur ne consentirent à ces courses qu'à la condition que le carburant nécessaire leur fût remis. Trois cents litres d'essence ont été utilisés à cette occasion; cinq cent vingt-cinq litres furent pour les travaux publics, de sorte qu'en tenant compte du stock qui restait disponible à fin avril, la justification de l'emploi de l'essence achetée par la commune se trouve ainsi faite.

JURA BERNOIS

Malgré la mobilisation, le canton de Berne pense à ses routes

Lors de l'établissement du programme d'occasions de travail, il a été prévu pour la construction de routes en 1940-1942, une somme de 1,2 million. Dans cette somme, figurent pour la région du Jura les montants suivants: Delémont-Porrentruy: 195,000 fr.; Biemme-la Neuveville: 305,000 francs.

AVIS URGENTS

Monsieur et Madame Jean-François PINGEON sont heureux d'annoncer la naissance de leur fils Jean-Michel Maternité, 4 juin 1940, Avenue Soguel 6 Corcelles

Paraboles et dictons du mois de juin

La dernière semaine de mai, pluvieuse et froide, fut bien conforme aux prévisions données par les almanachs, lesquels nous annoncent encore pour la première semaine de juin: « Temps peu agréable »! Il est vrai qu'ils promettent aussi du chaud pour la Saint-Médard (le 8). Heureusement, car on sait qu'un proverbe veut que: S'il pleut à la Saint-Médard, Il pleut quarante jours plus tard.

Il ne faut pas, du reste, attribuer trop de créance à ce proverbe; en effet, un autre ne dit-il pas: S'il pleut à la Saint-Médard, Si tu n'as vin, tu auras lard.

Au fond, la meilleure affaire, c'est qu'en juin le temps soit clémente, dans son ensemble. Car: Beau temps en juin, Abondance de grains.

Il y faut aussi un peu de pluie, puisque: La pluie du mois de juin Fait belle avoine et chétif foin.

Du reste, les observateurs seront fixés dès le début du mois, dès le moment où le proverbe les assure que: Le temps qu'il fera le trois Sera le temps du mois.

Souhaitons donc que les « faiseurs d'almanachs » se soient trompés et que le soleil nous revienne bien vite et... dure au moins jusqu'à lundi!

Madame et Monsieur Leuba, à Neuchâtel; Madame et Monsieur Fischer et leurs enfants, à Yverdon, font part du décès de Monsieur Auguste GAUCHAT

L'incinération a eu lieu à Zurich le 3 juin 1940.

Laissez venir à moi les petits enfants. Père, mon désir est que là où je suis, ceux que tu m'as donnés y soient aussi avec moi. Les voies de Dieu ne sont pas nos voies et ses sentiers pas nos sentiers.

Monsieur et Madame Louis Ducommun-Bergère et leur petit Claudy;

Monsieur et Madame Jules Ducommun-Perrenoud; les enfants de feu Madame Bergère-Neuenschwander; Monsieur Ulysse Ducommun-Sandoz, ses enfants et petits-enfants à la Chaux-de-Fonds et Tramelan; Madame Jacques Neuenschwander, ses enfants et petits-enfants, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du départ pour le Ciel de leur très cher fils, frère, petit-fils, arrière-petit-fils et neveu, Jacques - Louis

enlevé à la bien tendre affection des siens, à l'âge de 3 ans, après trois jours de cruelles souffrances, le 3 juin 1940.

L'incinération, sans suite, aura lieu jeudi 6 juin, à 13 heures, à Neuchâtel. Domicile mortuaire: Draizes 72, Neuchâtel. Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Monsieur Georges Morthier, à Treignac (France); Madame et Monsieur Charles Wuthier-Morthier, à Cernier, ainsi que leurs enfants et petits-enfants, à Cernier et Neuchâtel;

Monsieur et Madame Edmond Langel et leurs enfants, à Neuchâtel; Madame et Monsieur Léo Martin et leur fils, à Paris;

Madame et Monsieur Joseph Judas et leur fils, à Paris; les familles Perrin et alliées, ont la douleur de faire part de la perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de Monsieur Ernest MORTHIER

leur cher frère, beau-frère, oncle, grand-oncle et parent, enlevé à leur tendre affection, dans sa 81me année, après une longue maladie.

J'ai mis en l'Eternel mon espoir et il s'est incliné vers moi; il a entendu mes cris. Ps. XL, 2. Neuchâtel, le 3 juin 1940.

L'enterrement aura lieu, sans suite, mercredi 5 juin 1940, à 15 h. Culte pour la famille au domicile mortuaire, à 14 h. 30.

Domicile mortuaire: Neuchâtel, Hôpital 20. Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Le comité du Cercle libéral a le profond regret de faire part du décès de Monsieur Ernest MORTHIER

membre du Cercle. L'enterrement aura lieu, sans suite, le mercredi 5 juin, à 15 heures.

L'Union Commerciale a le profond regret d'aviser ses membres du décès de Monsieur Ernest MORTHIER

membre honoraire. L'enterrement aura lieu, sans suite, mercredi 5 juin 1940, à 15 heures. Le comité.

POMPES FUNÈRES CENTRAL DEUIL J. KELLER SEYON 30 TEL 523 00 Cercueils, transports, incinérations. Concessionnaire de la Société de Crémation - Corbillard automobile IMPRIMERIE CENTRALE ET DE LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL 8. A.